



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

10/12/2021

Date d'affichage :

10/12/2021

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 16 décembre 2021

L'an deux vingt et un, le 16 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia, NICOLAS Jocelyne et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, CAKIR Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, BOULAHYA Rachid, GANEE Roger,

Procuration : /

Absent(s)-excusé(s) : Madame AUSSENAC Laurie

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur POILLOT Jérémy

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

\*\*\*\*\*

Objet de la délibération : N° 2021\_69 – Désignation d'un mandant Aidant Connect pour la commune de Saint-Usage

Vu le dispositif des « Conseillers Numériques » porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires ;  
Vu la délibération 2021-034 du 20 mai 2021 portant recrutement d'un Conseiller Numérique mutualisée entre les communes de Losne, Saint-Jean-de-Losne et Saint-Usage ;  
Vu la délibération 2021-056 du 21 octobre 2021 donnant mandat à la Conseillère Numérique pour intervenir dans le cadre de ses fonctions auprès de la population  
Vu l'article 1984 et suivant du Code Civil ;  
Considérant le besoin de donner une habilitation Aidants Connect à la Conseillère Numérique pour intervenir sur le périmètre de la commune de Saint-Usage ;  
Considérant le besoin de désigner un agent de la Commune comme tuteur et responsable Aidants Connect pour la conseillère numérique ;

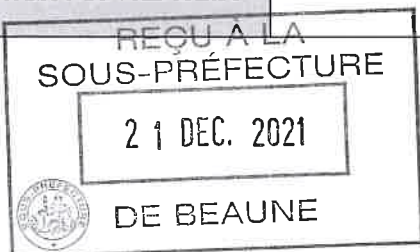
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

**Article 1 :** de donner une habilitation Aidants Connect à Madame la Conseillère Numérique pour intervenir sur le périmètre de la Commune de Saint-Usage durant la durée de son contrat.

**Article 2 :** de désigner Monsieur le Secrétaire Général comme tuteur et responsable Aidants Connect pour la conseillère numérique lors de ses interventions sur le périmètre de la Commune de Saint-Usage.

**Article 3 :** d'autoriser Madame le Maire à signer les documents afférents.

<b>Nombre de voix pour</b>	<b>14</b>	<b>Abstentions</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix contre</b>	<b>0</b>	<b>Ne prend pas part au vote</b>	<b>0</b>



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Le Maire  
Valérie HOSTALIER



